

## PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Société des arts visuels de Laval et Verticale — centre d'artistes (VCA), 22 juin 2022, tenue à 18 h par vidéoconférence.

1. Ouverture de l'assemblée
  - a. L'assemblée débute à 18 h 04. Le président David Beauchamp accueille l'assemblée et fait un rappel aux règlements pour expliquer la procédure de l'AGA en ligne.
2. Vérification du quorum
  - b. Le quorum est constaté.

Membres et employés	Statut	Présence
David Beauchamp	Administrateur (président sortant)	Oui
Catherine Aboumrad	Administratrice	Oui
Stéphanie Lagueux	Administratrice	Oui
Janick Bernard	Administratrice	Oui
Stéphanie Perrault	Administratrice	Oui
Charlotte Panaccio-Letendre	Directrice générale et artistique	Oui
Lawrence Hagg	Coordonnateur administratif	Oui
Gabrielle Desgagné-Duclos	Coordonnatrice à la programmation	Oui
Émylie Bernard	Coordonnatrice aux communications	Oui
Stéphanie Bourgault	Membre	Oui
Denis Giguère	Membre de soutien	Oui
Marie-Ève Leclerc-Parker	Membre	Oui
Francine Metthé	Membre	Oui
Loïc Chauvin	Membre	Oui
Lucette Tremblay	Membre	Oui
Jean-Philippe Luckhurst Cartier	Membre	Oui

3. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée  
Il est proposé que David Beauchamp soit président de l'assemblée et que Émylie Bernard soit la secrétaire. Catherine Aboumrad propose et Stéphanie Lagueux seconde. Adopté à l'unanimité (AU).
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour  
Janick Burn propose l'adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 2020. Denis Giguère seconde. Adopté à l'unanimité (AU).
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2021  
En prenant compte des modifications, Janick Burn propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2020. Francine Metthé appuie. Adopté à l'unanimité (AU).
6. Point d'information sur le projet de Plan directeur de la programmation artistique  
Charlotte Panaccio-Letendre présente les développements du projet du Plan directeur de la programmation artistique.
7. Présentation du bilan annuel 2020-2021
  - a. Mot de la présidence  
Le mot du président David Beauchamp est disponible à l'Annexe 1.
  - b. Mot de la direction  
Le mot de la directrice générale et artistique Charlotte Panaccio-Letendre est disponible à l'Annexe 2.
  - c. Bilan de programmation et diaporama photo  
Présentation du bilan de la programmation 2021-2022 **Fermentation, science et fiction**. Gabrielle Desgagné-Duclos présente la programmation régulière de 2021-22 ainsi que les projets spéciaux de l'année (club de lecture et vidéo en ligne, projet de laboratoire numérique à la Villa, mentorats, déblocages et baladodiffusion).
8. Présentation des états financiers et nomination de la firme comptable.
  - a. Lawrence Hagg présente les états financiers préparés par la firme comptable Roland Naccache et associés. Le bilan financier est disponible à l'Annexe 3.  
L'adoption des états financiers a été faite lors du CA du 20 juin 2022
  - b. Sur la recommandation de Lawrence Hagg, Stéphanie Lagueux propose la reconduite du mandat de la firme Roland Naccache et Associés. Catherine Aboumrad appuie. Adopté à l'unanimité (AU).
9. Bilan et formation des comités (mandat, échelle d'implication, bilan annuel, à venir)
  - a. Finances (Stéphanie Lagueux)  
Souligne le travail de Lawrence Hagg, et la santé financière de VCA.
  - b. Horizontal (Catherine Aboumrad)  
Bilan et présentation du mandat du comité, rédaction du mandat et formations, avec adaptation du mode travail. Propositions de travail en

chantier; 1) réalité autochtone, 2) critères sélectifs inclusifs, 3) populations marginalisées lavalloises, 4) boîtes à outils pour travail inclusif.

- c. Membership ()
- d. Projets (Janick Bernard)  
Présentation du mandat et des accomplissements antérieurs. Priorité sur la prochaine thématique. Mise en place du comité de publications et de sa mise en valeur, et de la structure de la publication à venir.
- e. Ressources humaines (Stéphanie Perrault)  
Présentation du mandat et objectifs. Suivi de travail en virtuel et embauches, plan de contingence de ressources humaines et échelle salariale. Formation pour l'équipe. Création du manuel de l'employé.e à instaurer.

## 10. Élections des administrateurs

- a. Bilan des postes et des mandats
  - Stéphanie Perrault (second mandat, renouvellement pour 1 an)
  - Stéphanie Lagueux (premier mandat, renouvellement)
  - Catherine Aboumrad (entame sa quatrième année, non-renouvellement de mandat)
  - Janick Bernard (première année sur deux ans)
  - David Beauchamp en renouvellement
  - 1 poste vacant
  - 1 poste vacant
- b. Processus d'élection  
La majorité d'artistes est atteinte au CA, il est donc possible de recevoir toutes les candidatures (artistes et travailleurs culturels). Les candidat-e-s sont invité-e-s à se présenter. Il est possible de se proposer soi-même ou de proposer d'autres personnes.

Janick Burn propose la candidature de Stéphanie Bourgault, appui par Lucette Tremblay. Adoptée à l'unanimité (AU).

La période de candidature est close. Personne ne s'oppose à la proposition de Stéphanie Bourgault. Élu.e par acclamation, aucune opposition.

## 11. Levée de l'assemblée à 19 h 48

La levée de l'assemblée générale est adoptée  
Proposée par Janick Burn, appuyée par Stéphanie Bourgault. Adoptée à l'unanimité (AU).

## 12. Varia

Janick Burn remercie la présidence et l'équipe.

## ANNEXE 1

Mot du président, David Beauchamp

22 juin 2022

Mot du président

Verticale – centre d'artistes

Je suis fier de vous présenter les dernières réalisations de Verticale. L'année 2021-2022 en quelques mots? Relancer les activités, rouvrir nos portes au public, élaborer un plan directeur de la programmation pour un éventuel retour en galerie, agrandir l'équipe de communication et plus encore !

Après deux années dans le climat engendré par la crise sanitaire, l'équipe de Verticale a dû faire preuve encore une fois de détermination et de résilience pour rattraper le temps perdu et reprendre les événements en lien avec la programmation Fermentation, science et fiction. Ce fut un plaisir de retrouver en présentiel la communauté artistique qui gravite autour du centre. Comme vous, cela m'a beaucoup manqué. Un grand merci d'avoir été des nôtres durant cette période et espérons un retour à une pleine normalité l'année prochaine.

Je tiens à remercier nos partenaires pour leur appui financier : le Conseil des arts et des lettres du Québec et la Ville de Laval. Merci à toute l'équipe de Verticale qui sait mener de grands projets afin d'enrichir culturellement la ville de Laval : Charlotte, Gabrielle, Lawrence et Émylie. Finalement, merci au conseil d'administration. Certaines administratrices vont partir cette année et je tiens à les remercier sincèrement pour leur engagement et leur apport significatif au centre. C'est un bon signe quand les membres du conseil quittent après plusieurs années, c'est le signe d'une saine gouvernance et de l'attractivité importante de Verticale.

Bon été !

David Beauchamp

## ANNEXE 2

Mot de la direction, Charlotte Panaccio-Letendre

Bonjour tout le monde,

Après une année de débordements, de bouillonnement (post) pandémique, VCA a vu l'importance de se concentrer sur des projets structurants et des dossiers touchant à des strates organisationnelles plus profondes. La saison estivale 202 a été des plus chargée et le besoin d'approfondir s'est fait ressentir fortement.

La vie de bureau a repris tranquillement, d'une manière inégale selon le passage des mois et toujours selon l'évolution de la situation sanitaire. La présence, le présentiel, le travail en vrai, au bureau, s'est avéré facilitant pour une cohésion renouvelée de l'équipe en ces temps où le lien social a été fragilisé et la reprise des activités s'est imposée créant à la fois une bouffée d'air frais mais aussi une forte pression.

VCA demeure porté par la poésie des artistes qui gravitent autour du centre; stimulé par la multiplicité des rythmes inhérents aux projets artistiques; contraint par les cycles imprévisibles de financement; énergisé par les rencontres de comités.

Les activités de surface ont ralenti, mais le travail sous-jacent se poursuit, en cohérence avec la thématique de la programmation artistique en cours : *Fermentation, science et fiction*.

Ainsi, le comité finances a poursuivi un travail constant afin que l'équipe et le C.A. harmonisent la vision et les priorités de VCA à travers des décisions concrètes.

Le comité horizontal, ce comité anti- oppression, s'est lancé dans une réflexion de fond. Au cours de l'année, l'approche du travail s'est déplacée. Le comité a mis en place une structure flexible et a identifié certains chantiers autour d'enjeux jugés prioritaires par les membres.

Dans la perspective d'avoir une approche qui favorise l'apport à la réflexion par les membres, notamment issus de communautés marginalisées, il a semblé primordial d'envisager que ce serait un travail continu, que diverses actions et solutions soient apportées, visant une meilleure inclusion et une plus grande diversité de réalités au sein du centre. Pour ce faire, en plus des chantiers de travail, le comité a bonifié l'historique de l'émergence du comité et de ses activités.

Pour le comité projet, l'appel dossiers rédigé collectivement a reçu un accueil des plus favorables. À la fois dense et déjanté, la thématique appelait sans conteste à une réflexion sur les temporalités des œuvres en art actuel, sur le temps de l'émergence des idées, sur le travail sous-jacent et parfois invisible de l'art et de ses réseaux, comme autant de souterrains de la société.

Le sous-comité publication, comité *ad-hoc*, avance de manière efficace à l'élaboration d'un projet de publication ayant comme objectif principal de mettre en relief l'expertise développée par VCA en programmation hors-les-murs au cours des dix dernières années. Le projet de publication se veut aussi une forme de documentation et de valorisation d'œuvres éphémères, processuelles, performatives, de longue durée; un corpus protéiforme, riche en matérialité qui s'est réalisé au contact de différentes communautés lavalloises et surtout peut-être au contact d'un territoire, d'une ville qui est toujours riche en paradoxes.

Le comité ressources humaines a participé au processus d'embauche pendant l'année. Ce comité a aussi facilité la tenue d'une formation importante en gestion des ressources humaines qui a permis de réviser les processus d'évaluation de l'équipe, de réfléchir aux processus de communication interne et de mobilisation de l'équipe. Finalement, le comité a facilité la collaboration entre la direction et

l'experte en rémunération Arlyne Trudel pour analyser les échelles salariales. La nouvelle structure de rémunération a été adoptée par le conseil d'administration et implantée à VCA dans les derniers mois. Un travail portant sur le manuel de l'employé.e sera poursuivi.

S'ensuivent maintenant quelques conclusions significatives de projets et de subventions, et quelques reports et prolongements liés au rythme hectic de la crise sanitaire et de ses soubresauts :

Le FRR se poursuit avec un plan de communication bien avancé. Quelques étapes encore sont à finaliser, bien que déjà certains outils soient implantés ou améliorés. VCA a de nouvelles ressources dédiées aux communications, notamment une responsable aux communications en poste : Émylie Bernard, sois la bienvenue !

Le projet Archives soulève l'importance d'organiser nos outils de travail, les contenus artistiques autant qu'administratifs, ce besoin se faisant ressentir. Nous avons donc fait appel aux expert.e.s Denis Lessard et Lucie Bureau, tous deux archivistes ayant une sensibilité particulière pour les centres d'artistes autogérés. Ce processus méticuleux de dépouillement, de traitement et de reclassement facilitera l'accès à divers contenus, ouvrant la possibilité à de la recherche en arts et en histoire de l'art, mais aussi à une meilleure connaissance de la Société des arts visuels de Laval depuis sa fondation, de ses changements d'orientations, de ses multiples déménagements. Ce contact avec un passé organisationnel riche, fédérant de manière significative le milieu de l'art lavallois permettra probablement une meilleure capacité à nous projeter collectivement pour assurer le développement et la pérennité de VCA, notamment à travers le projet de Centre de création. Ne prenons rien pour acquis pour l'avenir et collaborons à sa construction pour que le futur soit au plus près de ce que nous souhaitons pour les artistes lavallois.e.s de demain.

L'incubateur du LAB\_ARTENSO nous a permis de réaliser le prototype d'un nouvel outil de médiation culturelle numérique. Le travail s'est fait en accéléré et nous sert concrètement de levier pour le développement de ce projet qui se veut structurant, permettant à la fois l'acquisition de nouvelles compétences en médiation au sein de l'équipe mais aussi la (re)valorisation d'un corpus singulier. Un autre aspect significatif en phase avec nos objectifs de développement organisationnel, est le potentiel de rencontre avec de nouveaux publics, nommément les lavallois, dans la perspective d'établir un dialogue plus constant avec ces publics de proximité. L'importance que VCA ait un impact auprès des citoyens lavallois en maintenant celui déjà présent auprès de la communauté artistique a été soulignée par les participants à l'exercice de *design thinking* réalisé avec Hanneke Ronken dans le but de poursuivre la réalisation d'un plan directeur de la programmation artistique.

La plateforme aura ainsi une identité graphique singulière et le regroupement des œuvres sous forme de carte permettra de constater facilement l'ampleur des actions menées par VCA à Laval.

Je suis contente de dire qu'en plus d'être intégré à une recherche portant sur les incubateurs en culture, le projet dans sa forme prototypale a aussi été présenté à l'international dans le cadre du symposium ISEA par la directrice d'Artenso Eva Quintas.

En ce qui concerne l'EDC, l'impulsion sera poursuivie avec le dépôt d'une subvention sur deux ans visant à développer la plateforme de médiation culturelle numérique dans les prochains mois. Des communications dédiées seront développées et nous vous tiendrons informé.e.s!

Nous sommes toujours en attente des processus du CALQ pour le soutien à la mission, sachant que l'évaluation a de nouveau été reportée. Bonne nouvelle toutefois, les budgets auraient été augmentés, il reste à savoir comment les fonds percoleront jusqu'à Verticale et quelles demandes d'augmentation nous pouvons viser.

Un nouveau programme fonctionnel et technique, le PFT, a été réalisé, nous rapprochant encore davantage de notre projet de relocalisation dans un lieu adapté, incluant galerie et ateliers. Nous demeurons tributaires d'une priorisation exercée par la ville. Mais les structures de financement se précisent, les demandes sont faites, le projet est en analyse à différents paliers.

Merci, bon été !

Charlotte Panaccio-Letendre  
Juin 2022

POUR ADOPTION

## ANNEXE 3

**Présentation de la mission d'examen 2021-2022**

Pour les non-initiés, il existe trois types de présentations de l'information financière d'un organisme : la mission de compilation, la mission d'examen et la mission d'audit ou de vérification. La différence réside dans le niveau d'assurance du comptable par rapport à une situation financière donnée. La mission d'examen offre un niveau d'assurance intermédiaire et il s'agit d'une exigence de nos bailleurs de fonds. Cette mission d'examen a été préparée par la firme comptable Roland Naccache et Associés qui est notre nouvelle firme comptable depuis que Lussier, Labelle nous a quittés.

Page 1 – le **rapport écrit de mission d'examen**. Je vais me borner à lire la conclusion : « Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Société des Arts Visuels de Laval au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables Canadiennes pour les organismes sans but lucratif ».

Notre exercice financier s'est terminé le 31 mars dernier. Chez Verticale, un exercice débute le 1er avril et se termine le 31 mars.

Je propose un survol relativement sommaire du document. Au fil de la lecture, je tenterai de relever les éléments significatifs permettant une meilleure compréhension des informations financières. Si vous avez des questions, je peux y répondre à la fin de ma présentation.

**Page 3 – Bilan***Actif*

L'actif s'élève à 209 544 \$. Outre l'encaisse, cette section inclut les comptes clients (montants à recevoir en lien avec le bingo et la TPS/TVQ) et les subventions à recevoir (3<sup>e</sup> versement du soutien à la mission du CALQ).

*Passif*

Le passif s'élève à 102 733 \$ et comprend les créditeurs (vacances à payer, les fournisseurs à payer) et les apports reportés

Apports reportés : la note 6 explique le détail. Il s'agit des subventions qui s'échelonnent sur plus d'une année financière. La part non utilisée pendant un exercice est reportée vers l'exercice suivant. On peut voir à la **note 6** que l'ensemble des subventions provenant des années antérieures ont été constatées ou utilisées en 2021-2022. Cela signifie que les projets en lien avec ces subventions se sont terminés en 2021-2022, à l'exception du projet de Fonds régions et ruralités dont une partie sera utilisée en 2022-2023. Cette subvention est destinée au projet de Rayonnement.

Dettes à long terme : il s'agit d'un montant obtenu dans le cadre d'un programme d'aide du gouvernement fédéral. Il y a 40k à rembourser d'ici la fin de l'année fiscale 2023. Ce programme offrait un prêt de 40k à rembourser sans intérêt jusqu'à la fin 2023 et un 20k comptabilisés comme une subvention non remboursable.

Pour décortiquer l'**actif net**, je vous invite à consulter la **page 4**.

Cette section permet de comprendre partiellement comment sont justifiés les surplus de l'organisme.

Colonne affectations interne : cette colonne détaille les montants qui sont réservés à des projets spécifiques décidés par le CA de Verticale. Le solde initial de 43 491 \$ correspond aux fonds pour la relocalisation, le fonds prévoyance, le fonds villa et un fonds pour



l'ajournement de projets par la pandémie et la refonte de notre programmation. En cours d'exercice, nous avons utilisé la totalité du fonds dédié aux projets ajournés, soit 16 200 \$. Le conseil a également décidé d'affecter de nouveaux montants pour les projets qu'on peut voir à la **page 10**. La colonne « affectation durant l'exo » illustre l'ensemble des nouvelles affectations (programmation, traduction, médiation, clubs, cartographie, podcast et implantation de l'échelle salariale révisée). Au final, le solde pour les projets affectés est de 94 601 \$.

Colonne non affectée : il s'agit de notre surplus non affecté à un projet spécifique. Le solde de départ était de 50 096 \$. Le montant de 67 310 \$ signifie que nous utilisons une partie de notre surplus non affecté pour l'affecter à des projets spécifiques. Au final, le surplus cumulé non affecté représente 11 645 \$, ce qui est considérablement moins important que l'année dernière.

Il importe de comprendre que nos bailleurs de fonds ne sont pas contre l'idée de terminer une année financière avec un surplus, mais celui-ci doit – autant que possible – être justifié. Les affectations internes sont une justification de nos surplus – elles indiquent comment sera utilisé ce surplus. Un surplus cumulé de 11 645 \$ n'est pas important par rapport à l'ensemble de nos revenus – pour contexte, le ratio surplus non affecté et revenu est fréquemment utilisé par nos bailleurs de fonds pour jauger le bien-fondé de nos surplus non affectés.

#### Page 4 – états des résultats

L'état des résultats de la page 5 est un abrégé de l'état des résultats, l'information détaillée se trouve dans les annexes A, B et C. Cela dit, on peut constater que :

- Le surplus de l'année est de 12 098 \$.

#### Annexes A, B et C

##### Revenus

- Notre fonctionnement au CALQ et à la ville de Laval est demeuré stable, soit 82k et 40k respectivement.
- Les dépenses dans le cadre de l'entente régionale (volet CALQ et Laval) sont moins élevées cette année par rapport à l'an dernier étant donné le nombre moins élevé d'activités cette année dans le cadre de ce programme.
- Le montant du programme d'aide aux initiatives de partenariats correspond au projet Labo Villa qui s'est terminé cette année.
- Le programme de relance municipale est une mesure d'urgence ponctuelle qui s'est déroulée en 2021-2022. Pas de comparable l'an dernier.
- L'augmentation des revenus dans le cadre du Fonds régions et ruralité signifie que le projet a véritablement débuté en 2021-2022. Les dépenses de 2022-2023 risquent d'être similaires.
- Le projet culture et inclusion s'est terminé en 2021-2022.
- La SSUC et le CUÉC en 2021-2022 sont des programmes d'aide fédéraux en lien avec la pandémie. Il s'agit de revenus ponctuels et exceptionnels qui n'ont pas été reconduits cette année.
- Les revenus de l'Expomobile sont considérablement plus élevés en 2021-2022 étant donné l'annulation de cette activité en 2020-2021 (pour cause de pandémie). Aussi, il y a eu beaucoup de sorties dans le cadre de cette activité.
- Enfin, on constate également une augmentation des revenus du bingo qui s'explique la réouverture des salles de bingo.

Une petite note concernant les revenus du bingo. Pour ceux qui l'ignore, les bingos du Québec sont tenus de verser une part de leur profit à des organismes à but non lucratifs licenciés de la région. Ces revenus fluctuent d'une année à l'autre selon plusieurs facteurs, comme la baisse de popularité des bingos ou les difficultés de renouvellement de la clientèle. Depuis plusieurs années, Verticale et d'autres organismes de la région sont associés au Bingo Saint-Vincent-de-Paul à Laval.

##### Dépenses

- Les **frais d'administration** ont légèrement varié par rapport à l'an dernier.
  - Frais de bureau : ces frais ont augmenté suivant l'embauche d'un nouvel employé (ordinateurs, etc.).
  - Formation : l'augmentation en formation est causée par la formation ressources humaines.
  - Intérêts et frais de banque : l'augmentation constatée cette année est tributaire d'une modification de nos comptes comptables. Cette année, ce poste regroupe les frais de paie tandis que ces mêmes frais étaient comptabilisés en frais de bureau auparavant.
  
- Les **services professionnels** ont augmenté cette année de façon significative et cela s'explique par une combinaison de raisons. Les frais comptables ont augmenté suivant l'embauche d'une nouvelle firme comptable qui comptabilise la vérification comptable du bingo à un différent moment par rapport à notre ancienne firme. L'augmentation en Graphisme est tributaire d'un changement au niveau de nos besoins qui étaient plus importants cette année. Pour des raisons similaires, les frais d'impression ont également augmenté. En outre, 2021-2022 comptabilise une publication. Enfin, l'augmentation des autres honoraires s'explique par l'embauche de Hanneke Ronken dans le cadre de deux projets ponctuels (Plan de programmation et Plan de communications).
  
- Les **frais de programmation** témoignent d'une augmentation importante également. Il importe de souligner que la nature des projets et la présence de projets spéciaux expliquent une grande partie des variations entre 2022 et 2021. Cela dit, on peut souligner que les variations des honoraires professionnels et des droits d'exposition se justifient par l'embauche de chargés de projets et le versement de droits d'exposition dans le cadre de l'Expomobile, projet qui n'a pas eu lieu en 2020-2021. En outre, nous avons revu et corrigé les honoraires versés pour la réalisation de notre baladodiffusion, augmentation qui influe le poste de documentation également. Enfin, l'augmentation des frais de vernissage s'explique par la reprise progressive des activités en présentiels.